

# ASSAINISSEMENT - BARÈMES 2018

## Redevance d'assainissement collectif

Commune	Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2018	
	Abonnement (pour 1 an)	Part variable par m3
St Macaire en Mauges	42,00 €	0,90 €
Roussay	42,00 €	0,90 €
La Renaudière	42,00 €	1,00 €
Tillières	42,00 €	1,15 €
Le Longeron	42,00 €	1,15 €
St André de la Marche	42,00 €	1,15 €
St Crespin sur Moine	42,00 €	1,15 €
Torfou	42,00 €	1,35 €
Montfaucon-Montigné	42,00 €	1,35 €
St Germain sur Moine	42,00 €	1,35 €

## Service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

Tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018

	1 seule maison	Installation commune à plusieurs logements
Conception	78,58 €	47,17 €
Avenant conception	59,19 €	35,55 €
Réalisation	127,56 €	76,56 €
Contre visite	78,58 €	47,17 €
Diagnostic (cession immobilière)	132,61 €	79,59 €
Périodique (tous les 5 ans)	104,03 €	62,42 €

## Participation financière à l'assainissement collectif (P.F.A.C.) et contrôles de conformité dans le cadre de ventes immobilières

- P.F.A.C. "domestique", P.F.A.C. "assimilés domestiques" : 1 500 €
- P.F.A.C. sur les immeubles existants lors de la desserte par le réseau (extension) : 750 € par immeuble
- Contrôles de conformité dans le cadre de ventes immobilières : 120 € par contrôle et 60 € par contre visite.